**La prévention de l'hépatite B (VHB) en période néonatale**

QUAND ET COMMENT VACCINER LES ANCIENS PREMARURES-Revue Médicale Suisse N° -712 publiée le 16/02/2000-SIEGRIST

**L**es nouveau-nés de mères infectées par le VHB doivent impérativement être vaccinés et recevoir des immunoglobulines spécifiques dans les douze premières heu-res de vie (tableau 4). L'âge gestationnel, le poids et les conditions cliniques ne doivent pas faire retarder la première dose de vaccin. Malgré des résultats contrastés d'une étude à l'autre, il semble exister une corrélation entre le poids et l'efficacité vaccinale : 55% (< 1000 g), 71% (1000-1500 g), 96% (> 1700 g).21,22 **Le schéma de vaccination (0-1-6 mois) doit donc être complété chez les anciens prématurés par une 4e dose vaccinale (à 12 mois), suivie d'un contrôle sérologique. Il est recommandé de retarder la vaccination des nourrissons de mères non infectées jusqu'au poids de 2000 g permettant une meil-leure immunogénicité et un schéma de trois do-ses vaccinales seulement.**